Patrick Lepreux biologiste marseillais et président du syndicat BIOPRAT, issu de la coordination des biologistes en colère, a entamé, mardi 15 janvier, une grève de la faim illimitée afin de dénoncer le projet de réforme de la biologie, présenté en procédure accélérée au sénat le 21 janvier.

Patrick Lepreux, biologiste marseillais et président du syndicat BIOPRAT, issu de la coordination des biologistes en colère, entame à partir du mardi 15 janvier une grève de la faim illimitée afin de dénoncer le projet de réforme de la biologie, présenté en procédure accélérée au sénat le 21 janvier par monsieur le sénateur Jacky Le Menn et sous la houlette de madame la députée Catherine Lemorton.

Ce projet reprend dans les grandes lignes l'ordonnance de janvier 2012 signée par Nicolas Sarkozy en janvier 2010, qui met en vente les laboratoires d'analyses médicales au profit des groupes financiers, leur imposant des contraintes industrielles et financières inacceptables et les plaçant sous le contrôle d'un organisme privé, le COFRAC, disposition en contradiction totale avec le principe de la liberté d'exercice.

Cette réforme aura pour conséquence directe la mise en péril de plusieurs milliers d'emplois dans le secteur de la biologie médicale et la déshumanisation des laboratoires, désormais incapables d'effectuer les analyses urgentes sur place, dégradant le service de soin et mettant en danger la vie du patient pour des raisons de rentabilité.

C'est pour alerter la population sur les conséquences sanitaires et sociales induites par cette réforme et faire barrage au démantèlement de toute une profession de santé, de son réseau sanitaire et de ses emplois que Patrick Lepreux a entamé, mardi 15 janvier, une grève de la faim, sur le site de son laboratoire, au 10 rue de Cassis dans le 8ème arrondissement de Marseille.

Par son action, Patrick Lepreux, demande au Gouvernement un moratoire sur la ratification du projet de réforme, annoncée en procédure législative accélérée ainsi que l'ouverture d'une véritable consultation de l'ensemble des professionnels du secteur. Dans ce cadre, deux points plébiscités par les biologistes doivent être abordés de façon urgente :

- La suppression des contraintes liées aux normes industrielles sous contrôle du COFRAC et leur remplacement par les formations post universitaires classiques comme toutes les autres professions de santé.

- Plutôt que d'imposer des usines à analyses adossées à des laboratoires vidés de leur activité première, permettre à ces derniers une mutualisation partielle de leurs moyens, tout en conservant la liberté pour chacun d'exercer une activité technique sur site.

Tout cela dans le but de préserver la qualité de soin pour le patient et de maintenir la mission de santé de la profession de biologiste médical.

Enfin, Patrick Lepreux demande que soit ouverte une commission d'enquête parlementaire sur les conditions d'élaboration d'une réforme pensée dans le seul intérêt des groupes financiers, comme en témoigne la vague de rachats qui frappe actuellement le secteur ainsi que sur le statut du COFRAC, association privée répondant aux statuts de la loi 1901 en charge du contrôle total de toute une profession médicale sans représentativité de cette dernière.